ENTREPOSAGE DE VÉHICULES - FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2021-2022

9086-1576 QUÉBEC INC. Tél.: 819 477-0488 Poste 2- info@locauxalouer.com - www.locauxalouer.com

◯Auto - 18': 330 $ (6 MOIS) ◯Moto: 30 $ ◯Tyrex, Spyder: 35 $
Les prix mentionnés ci-haut sont taxes (TPS et TVQ) incluses.

INFORMATION sur le locataire:		DESCRIPTION du véhicule:
Nom:	Marque:	
Prénom:	Modèle:	
Adresse:	Couleur:	
Ville:	Année:	
Code postal:	No de plaque:	
Courriel:	LONGUEUR MAX: 18' POID: MAX 2 200 KG	
Téléphone:	**La hauteur du véhicule ne doit pas dépasser** 11'8" de hauteur. La longueur total de l'équipement doit être hors tout.	
Cellulaire:	**COÛT** par mois tx inc.:	**55,00 $**
PAIEMENT Date:	Nb de mois payés (minimum 6):	6,00
# Chèque ou Mandat poste:	**Total txs inc.:**	330,00 $

TPS: 143470227 - TVQ: 1323371207

COCHEZ la case si le locataire entreposait le même véhicule l'an passé.

CONDITIONS ET TERMES DE LOCATION

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU BUREAU ADMINISTRATIF.
AUCUNE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT OU AUCUN PAIEMENT DIRECTEMENT À L'ENTREPÔT.

Par la poste: En tout temps, joindre un chèque ou mandat poste à l'ordre de **9086-1576 Québec Inc.** daté du jour de l'envoi avec le formulaire complété et **signé***.
Bureau administratif: 755, rue Cormier Drummondville J2C 6P7. **Téléphone: 819 477-0488 poste 2**

Paiement: **CHÈQUE (au nom de 9086-1576 Québec Inc.)**
AUCUNE CARTE DE CRÉDIT OU DE DÉBIT ACCEPTÉE, minimum 6 mois payable au moment de la réservation. Aucun REMBOURSEMENT total ou partiel. L'excédent sera payable à la SORTIE de votre véhicule. La location débute à la date d'entrée de votre véhicule à l'entrepôt.

Assurance: Le locataire devra conserver son assurance contre le feu, vol, vandalisme et il est entendu que l'assureur du locataire renonce à son droit de subrogation envers 9086-1576 Québec Inc. en ce qui concerne le local occupé par l'assuré situé au 2575, boul. St-Joseph Drummondville.
Le locateur ne pourra être tenu responsable de tous bris ou dommage ou dommandge (entre autre la batterie ou gel) pendant la période d'entreposage.

Visite: 25 $ tx inc. seront exigés pour une visite de 15 minutes avant ou pendant la location. Prendre rendez-vous obligatoirement 48 h d'avance au 819 477-0488. Ne rien oublier dans le véhicule (SURTOUT PAS VOTRE IMMATRICULATION VOUS EN AUREZ BESOIN POUR LE REMISER À LA SAAQ) car 25 $ pour retourner le chercher.

ENTRÉE du véhicule: **NE PAS** nous aviser avant l'entrée à l'entrepôt. Respecter l'horaire de l'entrepôt. Le véhicule **restera à l'extérieur** durant **un ou quelques jours** avant son entrée à l'intérieur de l'entrepôt.
Enlever avant l'arrivée toute bombonne PORTATIVE de propane. **IMPOSSIBLE** de partir avec la batterie ou de mettre un chargeur intelligeant. Vous devez laisser la CLÉ DE CONTACT au préposé ainsi que le code d'antidémarrage.

SORTIE du véhicule: **Prendre rendez-vous OBLIGATOIREMENT UN MINIMUM DE 7 JOURS À L'AVANCE** pour n'avoir aucun frais au 819 477-0488 poste 2.
La récupération du véhicule se fera à l'extérieur du bâtiment.
Aucune sortie le jour de la prise du rendez-vous ni le lendemain ne sera autorisée. Pour les sorties entre le 2e et 6e jour de l'appel, des frais sont applicables (min 100 $). Sortie du véhicule **OBLIGATOIRE** le jour du rendez-vous (**prévoir qu'en avril TEMPÊTE ET VERGLAS**) et le véhicule sera **sortie à l'extérieur de l'entrepôt et ne retournera pas l'intérieur** aucune annulation possible. Pour annuler un rendez-vous 48 h avant des frais de 100$.

ENTREPÔT Horaire:	**Du lundi au jeudi**	**Vendredi**	**Samedi - Dimanche- Jours fériés**
	8 h 30 à 12 h 00 + 12 h 30 à 16 h 00	8 h 30 à 12 h 00	FERMÉ

Adresse: Par la **RUE CELANESE** (entrée près de la garderie 600 rue Celanese J2B 8M4), **BÂTIMENT #40 PORTE B**.
Sur place, joindre le préposé (voir numéro sur la porte piétonne). Ne pas déranger les caristes au travail.

Le locataire consent que le locateur puisse disposer des biens entreposés et garder les fruits de cette disposition si le locatairen'a pas repris ces biens dans un délai de 60 jours commençants de la date de l'envoi par le locateur à l'effet qu'il vienne reprendre ces biens. Il est de la responsabilité du locataire d'aviser le locateur de tout changement d'adresse et tout avis donné à l'adresse mentionnée au bail par le locateur est présumé avoir été reçu par le locataire à moins d'avis de changement d'adresse donné par écrit par le locataire au locateur.

TPS (5 %): 14,35 $ TVQ (9,975 %): 28,63 $

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS ET J'ACCEPTE LES TERMES DE LA LOCATION.
*

Signature OBLIGATOIRE du LOCATAIRE - DATE 9086-1576 Québec Inc. (LOCATEUR)

RÉSERVÉ À L'INTERNE (NE PAS COMPLÉTER)
Date d'entrée: Date de sortie: BAT: COL:

Pour toutes réservations dans les années à venir, le locataire devra se conformer à toutes les procèdures sinon aucune possibilité d'entreposer son véhicule.